

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix-neuf décembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le treize décembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 20

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : /

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE

LE GRAND-BORNAND : Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claude COLLOMB-PATTON, Rémi FARDIN, Chantal PASSET

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ, Odile DELPECH-SINET

Pouvoirs : 6

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE à Chantal PASSET, Jean-Michel DELOCHE à André PERRILLAT-AMEDE, Bruno DUMEIGNIL à Laurence AUDETTE, Gaëlle VERJUS à Rémi FARDIN, Nelly VEYRAT-DUREBEX à Claude COLLOMB-PATTON

Absents : 5

Pierre BARRUCAND, Stéphane BESSON, Amandine DUNAND, Alexandre HAMELIN, Isabelle LOUBET GUELPA

Secrétaire de séance : Odile DELPECH-SINET

[DEL2023-093 - VOTE DES TARIFS « TRANSPORTS SCOLAIRES » - ANNEE SCOLAIRE 2024/2025](#)

Rapporteur : Monsieur Didier THEVENET

Vu l'avis du Bureau en date du 12 décembre 2023 ;

La CCVT est Autorité Organisatrice de second rang (AO2) pour l'organisation des services de transport scolaire, par délégation de compétences de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

A ce titre, il convient de fixer les tarifs de la carte d'abonnement pour l'année 2024/2025, ainsi que le montant de la participation des familles bénéficiant de circuits spéciaux.

Il est proposé de faire évoluer les tarifs suivant l'inflation, soit + 6% concernant la carte d'abonnement, le tarif majoré et la participation des familles pour les circuits spéciaux, comme suit :

	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
Carte d'abonnement	50 €	53 €
Tarif majoré	100 €	106 €
Duplicata	15 €	15 €

	Participation des familles en plus de l'abonnement Spécificité de certains circuits	
	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
LE GRAND-BORNAND	115 € / enfant primaire	120 € / enfant maternelle et primaire
MANIGOD	115 € / enfant primaire et secondaire	120 € / enfant maternelle, primaire et secondaire
THÔNES <i>Participation des familles pour achat carte Déclic</i>	115 € / enfant secondaire	120 € / enfant secondaire

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à 25 voix pour et 1 abstention (M. Claude CHARBONNIER) :

- **APPROUVE** les tarifs des transports scolaires tels que proposés pour l'année 2024/2025 pour l'augmentation des tarifs concernant la carte d'abonnement, le tarif majoré et la participation des familles sur les circuits spéciaux. ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

Le Secrétaire de séance
Odile DELPECH-SINET



*Délibération transmise en Préfecture le 26.12.2023
Publiée le 26.12.2023*